



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 4400

Texte de la question

M. Roger Meï rappelle à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie qu'au cours du mois d'août, a été révélée l'ampleur des dysfonctionnements au sein de Framatome, dans le contexte d'une ingérence croissante d'Alcatel-Alsthom et de ses filiales dans les affaires du groupe public. Cette ingérence est allée jusqu'à chercher à faire assumer par Framatome le risque nucléaire de Westinghouse, afin de faire baisser le prix de la branche conventionnelle de l'industrie qui est au centre des négociations menées par GEC-Alsthom. Cette affaire témoigne de la nécessité d'un examen urgent de la situation de Framatome, pour que les intérêts de ce groupe public et les intérêts de l'Etat actionnaire soient mieux défendus, face aux convoitises d'un groupe privé, manifestement intéressé par la seule trésorerie du fabricant de chaudières nucléaires. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre face à cette situation.

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie entend veiller à l'adaptation de la filière de construction de réacteurs nucléaires, point fort de l'industrie française, qui constitue de ce fait un problème important. L'évolution des besoins français en électricité ne nécessite aucune commande nouvelle de tranche nucléaire avant 2010. Par ailleurs, avec le gel des programmes nucléaires dans le monde, les possibilités d'exportation sont limitées. Ces perspectives posent un problème de plan de charge. FRAMATOME n'est pas pour autant une entreprise en danger. Elle dispose actuellement de moyens financiers très importants lui permettant une certaine mobilité dans son portefeuille d'activité et, surtout, elle dispose de l'atout technologique accumulé depuis de nombreuses années grâce à ses salariés. Pour les années à venir, la question de la stratégie et de l'équilibre actionarial de FRAMATOME reste posée. Les pouvoirs publics ont le souci d'asseoir une réflexion en la matière sur une stratégie industrielle de long terme clairement définie pour l'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Roger Meï](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4400

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3375

Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4227